

#### RENTREE SCOLAIRE 2025 / 2026

Madame, Monsieur,

Les vacances approchent et nous souhaitons vous préciser les modalités prévues pour la rentrée.

#### **LUNDI 1er SEPTEMBRE 2025**

Pour le primaire à 8h30 (Ouverture des portes à 8h20 et entrée par le grand portail)

### Pour les maternelles (entrée par le parking)

La rentrée des classes de **MS, MS/GS** et **GS** aura lieu le Lundi 1er septembre 2025. (Ouverture des portes à 8h20)



Pour les classes de TPS-PS, la rentrée se déroulera de la façon suivante :

- Les élèves dont le nom commence par <u>A jusque L</u> rentrent le <u>Lundi 1er septembre 2025 et ne seront pas à l'école le mardi 2 septembre.</u>
- Les élèves dont le nom commence de <u>M à Z</u> rentrent le Mardi 2 septembre 2025 et ne seront pas à l'école le lundi 1er septembre.

Tous les élèves de chaque classe de TPS-PS se retrouveront le jeudi 5 septembre aux heures habituelles.

#### Présentation de l'école

Cheffe d'établissement Carole MORTREUX, cheffe d'établissement.

direction@esmsjb.fr

Assistante de direction Anne-Claire van Dongen (Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de

8h00 à 11h45 et de 13h15 à 16h45)

secretariat@esmsjb.fr

Attachée à la comptabilité Delphine DUHAMEL (En présentiel le vendredi de 7h30 à

11h00 et en télétravail les lundi, mardi et jeudi)

compta@esmsib.fr

#### Restaurant scolaire / Pause Méridienne

Le service de la pause méridienne est assuré dès le jour de la rentrée Lundi 1er septembre pour les enfants demi-pensionnaires.

Les référents de la pause méridienne sont Mr Romain De Rudder pour le primaire et Mme Pauline Insigne pour les maternelles.

Pendant ce temps méridien, les élèves sont accompagnés et surveillés : en maternelle par le personnel dédié et en primaire par les animateurs du CJB.

#### **Garderie**

La garderie du matin (7 h 30 - 8 h 15) est assurée dès le jour de la rentrée par Nicole Delayen. (Lieu : salle polyvalente et entrée par l'avenue du Général de Gaulle).

La garderie du soir est prise en charge par le CJB (inscription préalable obligatoire)

## **Fournitures scolaires**

En maternelle, les enfants des classes de MS et MS/GS viendront déposer leurs fournitures le vendredi 29 août entre 15h et 16h.

Les élèves de la classe de GS de Mme Dorothée viendront déposer leurs fournitures le vendredi 29 août entre 15h et 17h.

Pour les autres classes, les enfants les apporteront le jour de la rentrée, complètes et marquées au nom de l'enfant

Vous avez la possibilité de commander une partie des fournitures sur Scoléo (liste enregistrée par classe pour notre école)

# <u>Livres</u> (ARBS) – A partir du CP - Merci de prévoir la location de ceux-ci. (Adhésion à prévoir)

Il y a dans les livres ARBS un fichier d'activités d'anglais (Cambridge Kid's Box) qui servira 2 ans (CE1/CE2 et CM1/CM2) et qui sera facturé 31.90€ par l'ARBS. Ce fichier ne sera pas racheté en fin d'année.

Pour cette première année de mise en place, les élèves de CE2 et CM2, qui n'utiliseront que la moitié du fichier, bénéficieront d'une prise en charge de 50% par l'APEL.

#### **Activités scolaires**

**Anglais**: En maternelles et en CP: pris en charge par Linguistic loustic.

Du CE1 au CM2 : Madame Dorothée DA SILVA surnommée « Miss Dorothy »

**Sport:** Madame Sandra KEIGNAERT de la MS au CM2

# **Activités sportives :**

- **Piscine**: Pour les CP et les CE1

Judo : Pour les CE2Roller : Pour les CM1Tennis : Pour les CM2

#### **Collation en Maternelles**

L'école fournit une collation le matin (Pain, chocolat et eau).

#### **Pastorale**

L'école Sainte Marie Saint Joseph est un établissement catholique qui témoigne de la vie de Jésus et de son appartenance à l'église chrétienne. Elle n'est pas chargée de catéchèse et ne prépare pas aux sacrements. L'école travaille en collaboration étroite avec la paroisse.

# Règlement intérieur et contrat de scolarisation

Ceux-ci ont été diffusés avec le dossier d'inscription ou de réinscription. Merci de bien vouloir les respecter <u>tout au long de l'année</u>.

Je vous rappelle que l'école est obligatoire. De ce fait, les départs en vacances anticipés et les vacances ne peuvent avoir lieu sur le temps scolaire.

# Horaires de l'école

Nous vous rappelons que l'école commence à <u>8 h 30 le matin et à 13 h 30 l'après-midi</u>. Les enfants doivent arriver <u>avant</u> cette heure-là et ceci tout au long de l'année. Les parents ne sont pas autorisés à pénétrer dans l'enceinte de l'école sauf autorisation prévue par le règlement.

# Dates à retenir :

• Réunions de classe : Elles se tiendront dans <u>la classe</u> de votre enfant et se dérouleront aux dates suivantes. Merci de venir sans votre enfant.

Mardi 2 septembre : Pour les TPS-PS à 18h

Vendredi 5 septembre : Pour les CP à 17h30 et les CE1 à 18h30

Samedi 6 septembre : pour MS, MS/GS et GS à 9h

Mardi 16 septembre : Pour les CM1 à 18h et les CE2 à 19h

Mardi 23 septembre : Pour les CM2 à 18h - Présentation de la classe de

découvertes « Blois, Pays de Loire » suivie des réunions de classe

Mardi 7 octobre : Pour les CP et les CE1 à 18h - Présentation de la classe de

découvertes « Côte d'Opale, Stella Maris »

· AG de l'Apel : Mardi 30 septembre à 20h

• Photos individuelles : Mardi 14 Octobre

Alors que l'été s'installe pleinement, nous vous souhaitons à chacun de savourer ces vacances pour vous reposer et vous retrouver.

Mme Mortreux, cheffe d'établissement et toute l'équipe éducative

PJ: - Structure pédagogique de l'école

- Mémo
- Calendrier des vacances scolaires 2024/2025
- Circulaire modification calendrier scolaire